



Programme

Conférence mondiale de haut niveau

Vers une enfance sans châtiment corporel

bmfj

FEDERAL MINISTRY OF
FAMILIES AND YOUTH

Vienne, le 1 et 2 juin 2016 · Schloss Wilhelminenberg

Le chemin long et tortueux ...

Vers une enfance sans châtimeⁿt corporel

Conférence mondiale de haut niveau

Vienne, le 1 et 2 juin 2016 · Schloss Wilhelminenberg

Préface

Bienvenue à cette Conférence mondiale de haut niveau « Vers une enfance sans châtimeⁿt corporel ! » organisée par le Gouvernement Autrichien à Vienne.

Cette année est placée sous le signe du 10^e anniversaire de la présentation de l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants à l'Assemblée Générale en 2006. À cette époque seulement 16 pays avaient déjà adopté des lois interdisant clairement le châtimeⁿt corporel des enfants. Aujourd'hui ce nombre a triplé : 48 pays, dont beaucoup sont présents à cette Conférence mondiale de haut niveau, ont réformé leur législation afin de protéger les enfants contre le fait d'être battus ou blessés par leurs parents ou par d'autres personnes chargées de leur éducation.

Il y a de nombreuses raisons pour faire la fête ! L'objectif de cette rencontre ne consiste cependant pas uniquement à faire la fête mais aussi à initier de nouvelles réformes. Le voyage vers une interdiction universelle du châtimeⁿt corporel afin que tout enfant puisse jouir pleinement de son droit au respect de son intégrité physique et de sa dignité humaine, et ceci indépendamment de l'endroit où il vit, ne vient que de commencer à bien des égards.

Seulement 10% des enfants dans le monde vivent dans des États dans lesquels le châtimeⁿt corporel des enfants sous prétexte de les discipliner est interdit par la loi. Il existe toujours 150 pays qui ne respectent pas les obligations prévues par la Convention internationale des Droits de

l'Enfant ainsi que par d'autres conventions internationales ayant trait aux droits de l'homme en ce qui concerne l'interdiction du châtimeⁿt corporel, y compris dans les familles. Le nombre des États dont les gouvernements s'engagent ouvertement à interdire le châtimeⁿt corporel augmente rapidement : 53 d'entre eux se sont engagés dans ce sens et des représentants de nombreux de ces pays participeront à la conférence qui a lieu à Vienne.

Cette Conférence mondiale de haut niveau qui fait suite à l'initiative de la Suède, qui a organisé une Conférence de lancement en 2014, est censée nous inspirer à participer tous ensemble à la création d'un monde, dans lequel le respect de la dignité humaine des enfants est la règle et pas l'exception.

Mardi,
31 mai 2016

18h – 21h

Réunion informelle

Mercredi,
1 juin 2016

La Conférence mondiale de haut niveau « Vers une enfance sans châtiment corporel » se tient sous l'égide de

M. Heinz FISCHER

Président fédéral de la République d'Autriche

10h – 10h45

Inscription

SÉANCE DU MATIN **11h – 12h15**

Sa Majesté, Reine SILVIA de Suède

Mme Sophie KARMASIN

Ministre fédérale autrichienne de la Famille et de la Jeunesse

M. Wolfgang BRANDSTETTER

Ministre fédéral autrichien de la Justice

M. Wolfgang SOBOTKA

Ministre fédéral autrichien des Affaires Intérieures

Mme Marta SANTOS PAIS

Représentant spécial du Secrétaire général
chargé de la question de la violence à l'encontre des enfants

M. Paulo Sérgio PINHEIRO

Expert indépendant chargé de diriger l'Étude du SG des Nations Unies
sur la Violence contre les enfants

M. Michael O'FLAHERTY

Directeur de l'agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

Mercredi,
1 juin 2016

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI **14h – 16h**

**RESPECT DU DROIT DES ENFANTS À UNE ENFANCE SANS CHÂTIMENTS CORPORELS :
RÉSULTATS, DÉFIS ET PERSPECTIVES**

SÉANCE PLÉNIÈRE 1

Des lois explicites, la garantie de leur adoption au Parlement ainsi que la planification de leur mise en oeuvre représentent trois étapes importantes sur le chemin en vue d'une interdiction générale de tout châtiment corporel des enfants. Les ministres et autres représentants de haut niveau issus d'États où le châtiment corporel des enfants est interdit dans tous les cadres, y compris le domicile familial, partageront leur expérience de la mise en oeuvre de la réforme légale.

Séance Plénière 1:

Mme Marie Louise COLEIRO PRECA	President of the Republic of Malta
M Xavier ESPOT ZAMORA	Minister of Social Affairs, Justice and Interior Carretera de l'Obach, Andorra
Mme Awut Deng ACUIL	Minister for Gender, Child and Social Welfare, South Sudan
M George KATROUGKALOS	Minister of Labor, Social Security & Social Solidarity, Greece
Mme Bernardica JURETIC	Minister of Social Policy and Youth, Croatia
Mme Solveig HORNE	Minister of Children and Equality, Norway
Mme Ana Sofia ANTUNES	State Secretary, Cabinet of the Secretary of State of Inclusion of Persons with Disabilities, Portugal
Mme Gabriela COMAN	State Secretary, National Authority for the protection of Children Rights and Adoption, Romania
M Jari PARTANEN	State Secretary, Ministry for Social Affairs and Health, Finland
Mme Åsa REGNÉR	Minister of Health and Social Affairs, Sweden

15h45 – 16h15 **Coffee break**

16h15 – 17h30 **REMISE DES PRIX « FEELING GOOD – FEELIN' BAD »**
Pour plus d'informations, veuillez cliquer ici : [Concours international de spot vidéo et de film d'animation/dessin animé](#)

20h – 22h **RÉCEPTION**

Jeudi,
2 juin 2016

SÉANCE DU MATIN **9h – 12h15**

9h – 9h10	Gabriella BATTAINI-DRAGONI	Deputy Secretary General of the Council of Europe
9h10 – 9h30	Elizabeth T. GERSHOFF	University of Texas at Austin

The harmful effects of corporal punishment on the development of children with corresponding consequences for their adult lives.

9h30 – 10h30

SÉANCES PARALLÈLES

Table ronde 1

Il n'existe aucune justification pour priver les enfants de leur droit au respect de leur dignité humaine et pourtant trop d'États membres des Nations Unies hésitent toujours à le faire.

Table ronde 2

Message des lauréats du Concours international de spot vidéo et de film d'animation/dessin animé « FEELING GOOD – FEELIN' BAD » aux chefs d'État qui sont toujours sceptiques en ce qui concerne l'interdiction du châtiement corporel des enfants.

Table ronde 3

Changement de la conception surannée de l'éducation, interdiction du châtiement corporel des enfants dans tous les cadres et, par conséquent, mise en oeuvre des normes relatives aux droits de l'homme.

Table ronde 4

Qui est-ce qui a peur d'élever les enfants sans jouir du droit au châtiement corporel ?

Table ronde 5

Encouragement de l'interdiction et de la suppression du châtiement corporel dans le cadre de l'aide internationale au développement

10h30 – 11h

Pause-café

11h – 11h30

Discussion plénière: Résumé des Tables rondes

11h30 – 12h

Organisations internationales et experts internationaux

Mme Renate WINTER

Comité des Nations Unies des Droits de l'Enfant

Mme Regina JENSDOTTIR

Conseil de l'Europe

M Peter Newell, M Chris DODD

Initiative Internationale pour mettre fin à tous les châtiements corporels des enfants

Jeudi,
2 juin 2016

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

13h30 – 16h

Mme Geneviève AVENARD

Défenseur des enfants, VicePrésidente du Collège chargé de la Défense et de la Promotion des Droits de l'Enfant

Est-ce qu'il nous manque des connaissances scientifiquement validées en ce qui concerne les répercussions négatives de la violence à l'encontre des enfants ou est-ce qu'il s'agit simplement d'indifférence ?

QUI EST LE SUIVANT ?

SÉANCE PLÉNIÈRE 2

Plus d'un quart des États membres des Nations Unies se sont engagés ouvertement à interdire les châtiments corporels à l'encontre des enfants et beaucoup d'entre eux réfléchissent comment respecter cette obligation existant dans le cadre des droits de l'homme. Les ministres et autres représentants de haut niveau, issus d'États qui n'ont pas encore réussi à mettre en oeuvre une réforme légale, décriront les mesures déjà adoptées en vue d'une interdiction et présenteront leurs plans, défis et engagements en ce qui concerne une interdiction totale du châtiment corporel des enfants.

Séance Plénière 2:

Mme Laurence ROSSIGNOL

Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, France

M Abdul-Muttaleb AL-HINAWI

Minister of Youth and Sports, Lebanon

Mme Chandrani BANDARA

Minister of Women's and Child Affairs, Sri Lanka

Mme Hijran HUSEYNOVA

Minister, Azerbaijan

M Zafarullah KHAN

Minister of Law and Justice, Pakistan

Mme Nkandu LUO

Minister, Zambia

Mme Michaela MARKSOVÁ

Minister of Labour and Social Affairs, Czech Republic

Mme Afroze MEHER

Minister of State, Ministry of Women and Children Affairs, Bangladesh

Mme Della SOWAH

Minister of Gender, Children and Social Protection, Ghana

Mme Thea TSULUKIANI

Minister of Justice of Georgia, Georgia

Mme Yohana Susana YEMBISE

Minister of Women's Empowerment and Child Protection, Indonesia

M Mahmoud ABBASI

State Secretary, Ministry of Justice, Iran

M Abdulrahman BIN NUH

State Secretary of the Kingdom of Saudi Arabia, Kingdom of Saudi Arabia

Mme Kirsys FERNÁNDEZ

State Secretary, National Council for Childhood and Adolescence, Dominican Republic

RÉSOLUTION de la Conférence viennoise « Vers une enfance sans châtiment corporel ! »

Commentaires, discussion et délibérations orientées vers l'avenir

Annnonce de la 3^e Conférence Internationale sur l'Interdiction du Châtiment corporel en 2018

Discours de clôtüre : **Mme Sophie KARMASIN**

bmfj

FEDERAL MINISTRY OF
FAMILIES AND YOUTH

www.high-level-global-conference-2016.com

